



**HAL**  
open science

**Note de lecture: "Frontières, marquages et disputes"  
(Cultures et Conflits, n°73, 2009)**

Bénédicte Tratnjek

► **To cite this version:**

Bénédicte Tratnjek. Note de lecture: "Frontières, marquages et disputes" (Cultures et Conflits, n°73, 2009). 2009, [http://www.cafe-geo.net/article.php3?id\\_article=1747](http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1747). halshs-00440896

**HAL Id: halshs-00440896**

**<https://shs.hal.science/halshs-00440896>**

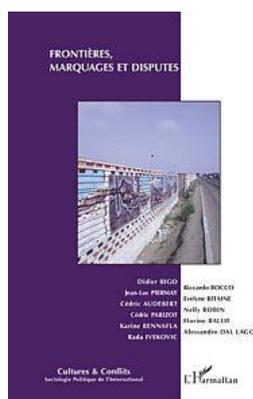
Submitted on 13 Dec 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Frontières, marquages et disputes (D. Bigo, R. Bocco et J.-L. Piermay (dir.))

Didier Bigo, Riccardo Bocco et Jean-Luc Piermay (dir.), 2009, « Frontières, marquages et disputes », *Cultures et Conflits*, n°73, printemps 2009, L'Harmattan, Paris, 139 p.



Le cloisonnement des territoires par des frontières matérialisées est à l'honneur du n°73 de la revue *Cultures & Conflits*. Les coordinateurs du numéro présentent les différents articles, qui sont autant d'études de cas, en montrant la pertinence de l'analyse des « logiques de marquage » dans les situations « chaudes, sinon brûlantes, souvent fortement médiatisées » (p. 7). Dans ce numéro pluridisciplinaire, les auteurs montrent ainsi combien il est nécessaire de revenir sur ces nouvelles formes de marquages de la frontière, que ce soit dans le cas des frontières étatiques ou des frontières vécues (notamment à l'échelle de la ville). Ainsi, dans des articles portant aussi bien sur les dispositifs frontaliers visant à mettre en visibilité, par la matérialisation de la séparation et de la discontinuité territoriale, des politiques de contrôle de l'immigration, que sur les murs de séparation à l'échelle intraétatique, le lecteur est amené à réfléchir sur les murs contemporains, au moment même de la commémoration du 20ème anniversaire de la chute du mur de Berlin. Dans leur introduction collective, Didier Bigo, Riccardo Bocco et Jean-Luc Piermay croisent les regards de la science politique, de la sociologie et de la géographie pour montrer que « *le marquage d'une frontière n'a ni le contrôle pour unique objectif, ni la bureaucratie comme unique acteur* » (p. 10) : les différents articles proposés se positionnent donc sur le faisceau d'enjeux qui se cachent derrière l'érection de frontières rendues visibles dans le paysage. Parce qu'il ne s'agit pas que d'une politique de contrôle territorial, mais avant tout d'une opération discursive qui vise à mettre en spectacle l'appropriation du territoire par un groupe et le rejet de « l'Autre », ou du moins son obligation d'entrer par le biais de seuils sur le territoire. La logique de marquage des frontières relève ainsi donc d'une volonté de rendre visible la « porte » d'entrée sur des territoires, et questionne les ouvertures et les fermetures des territoires, ainsi que les symboles ainsi imposés au paysage.

Dans ce numéro, Evelyne Ritaine propose ainsi une réflexion générale sur les murs et les check-points. Son article s'appuie sur une prise en compte de la mondialisation comme productrice de replis sur soi : « *l'espace global est tout entier devenu une « zone frontière », un espace fini et sous-régulé. C'est un espace de « vulnérabilité mutuelle assurée » dominé par l'incertitude, les coalitions fluctuantes, les actions de reconnaissance* » (p. 16). Le cloisonnement des territoires participe donc d'une réaction vis-à-vis d'une menace

(« l'Autre ») réelle ou vécue, ou d'une anticipation face à cette menace. Elle dresse ainsi une typologie intéressante des murs contemporains dans le monde, qui, s'ils sont érigés face à une menace, ne relèvent pas tous du même type de menace : on distinguera donc des murs sécuritaires civils (les Etats protégeant leurs frontières pour assurer leur intégrité territoriale, tels que les enclaves Ceuta et Melilla, le mur Etats-Unis/Mexique, la frontière Chine/Corée du Nord ou celle entre le Botswana et le Zimbabwe...), des murs sécuritaires militaires (dans le cas d'affrontements armés ou de conflits larvés, comme par exemple le mur en Palestine, au Sahara occidental ou au Cachemire, mais également à l'échelle urbaine les *peacelines* de Belfast ou les murs de séparation à Bagdad) et des murs sécuritaires sociaux (avec la multiplication de murs entourant des quartiers résidentiels - les gated communities -, ou touristiques, qui visent à maintenir à distance « l'Autre » pour sa différence d'appartenance sociale). Evelyne Ritaine note tout de même un point commun à toutes ces formes de matérialisation de la frontière entre deux territoires, point commun particulièrement pertinent pour comprendre les enjeux de telles mises à distance : « *les murs contemporains n'ont pas pour ambition de stopper des invasions ennemies, comme c'était le cas pour les fortifications anciennes. Ces murs ne prétendent pas empêcher les ressortissants de l'intérieur de s'enfuir, comme le faisait le mur de Berlin. Ces murs se préoccupent d' "enfermer dehors" les indésirables* » (p. 19). Ce qui lui permet d'analyser les acteurs qui contrôlent ainsi les points d'entrée (les « checkpoints ») dans des territoires qui visent à une homogénéisation définie sur un critère très précis (identitaire, national, social...).

L'article proposé ensuite par Nelly Robin et Cédric Audebert vise à analyser les dispositifs frontaliers mis en place par les Etats-Unis et les Etats de l'Union européenne, non aux portes mêmes de leur territoire, mais à distance, par le contrôle de l'émigration dans les pays de départ. L'article offre ainsi un point de vue original, à partir des exemples caribéen et subsaharien, puisqu'il n'aborde pas les politiques qui visent à stopper l'immigration (c'est-à-dire les personnes qui sont déjà migrantes et sont sur le chemin ou sont arrivées aux portes du pays dans lequel elles désirent entrer), mais les politiques menées par des Etats pour empêcher ces migrations avant même qu'elles n'aient lieu. Cette analyse des processus de « *l'externalisation des frontières des "Nords" dans les eaux des "Suds"* », tels que FRONTEX en Europe met davantage en scène des « murs vécus », dans la mesure où il s'agit d'étudier des politiques visant à empêcher les habitants d'un autre pays de sortir de leur Etat, par le biais d'un contrôle de la distribution des visas, des accords bilatéraux... La transposition du concept économique d' « externalisation » à la géopolitique proposée par les auteurs est particulièrement percutante au vu des exemples analysés dans l'article.

Cédric Parizot revient, quant à lui, sur le cas des territoires palestiniens, dans un article analysant les perceptions que les habitants israéliens eux-mêmes portent sur le mur de séparation. Un article lui aussi original, sur un sujet pourtant fortement évoqué dans de nombreuses analyses, qui s'appuie sur le mur comme productif d'espaces de vie particuliers et de représentations. Si le mur se présente comme le « *support d'un imaginaire frontalier* » (p. 56) qui permet d'inscrire dans les paysages la séparation, mais aussi l'appropriation et l'appartenance du territoire, et de répondre à un sentiment de menace, il n'est pas le seul moyen déployé pour parvenir au contrôle territorial souhaité : en effet, « *il apparaît non seulement que le mur n'est pas décisif dans le dispositif sécuritaire israélien, mais surtout que la séparation qu'il prétend imposer n'est possible que parce qu'elle est déjà organisée par d'autres dispositifs et mécanismes qui ont précédé sa construction* » (p. 64). Cédric Parizot démontre ainsi que le mur est avant tout un discours imposé dans le paysage, « *un repère visuel repoussant* » (p. 66) ; son efficacité est, quant à elle, limitée.

L'article suivant est proposée par Florine Ballif qui analyse « les *peacelines* de Belfast, entre maintien et gestion urbaine ». Les *peacelines*, malgré la forme apparente d'une unité urbanistique, doivent être analysées comme une multitude de formes de cloisonnement de l'espace urbain. Florine Ballif démontre ainsi que les murs à Belfast, selon leur période de construction, répondent à des intentionnalités différentes de la part des acteurs syntagmatiques : si les premiers murs avaient pour objectif le maintien de l'ordre et se déployaient comme des « outils » de l'intervention militaire, ils se sont ancrés dans les territoires du quotidien en exacerbant l'homogénéisation socioculturelle des quartiers urbains. A partir d'exemples précis, le lecteur découvre ainsi que les *peacelines* se sont progressivement transformées en un paysage « ordinaire », qui contribue à pérenniser la mise à distance des communautés dans la ville de Belfast.

Enfin, l'article de Karine Bennafla analyse « un conflit d'appropriation de la terre, révélateur et producteur de frontières : le cas d'Anjar (Liban, plaine de la Békaa) », une dispute territoriale locale peu médiatisée. La commune d'Anjar, « née d'un camp de réfugiés arméniens » (p. 88) interroge le contexte particulier du Liban, cet Etat multiconfessionnel en proie à de profonds dysfonctionnements dans son système politique. Au cœur de la plaine de la Békaa, « Anjar se démarque par son homogénéité chrétienne et arménienne » (p. 91) et la présence des seules ruines omeyyades qui constituent un site touristique important au Liban. Dans un contexte de flou juridique concernant le droit de propriété, cet espace est donc devenu l'objet d'une importante dispute territoriale entre les communautés, au point de voir émerger une frontière : Karine Bennafla nous propose, ainsi, une réflexion sur la construction d'une revendication et d'une représentation d'une frontière dans les espaces de vie au cœur même d'un Etat.

L'intérêt de ce numéro, qui aborde autant les questions d'ordre conceptuel avec l'article introductif et l'article d'Evelyne Ritaine que des études de cas multiscales, est double : l'originalité des exemples proposés et l'argumentaire des auteurs repose sur une solide analyse de cas d'émergence de frontières et de marquage de la distanciation et de la différenciation dans les paysages. Il complète fort à propos le précédent numéro de la revue *Cultures & Conflits* consacré aux « [Frontières et logiques de passage](#) » en proposant une réflexion sur les murs comme dispositif sécuritaire vécu comme une contrainte dans les mobilités.

Bénédicte Tratnjek.

**Pour aller plus loin :**

- Le site de la revue *Cultures & Conflits* propose ces numéros en accès libre quelques mois après leur publication.
- Pierre Gentelle, « [Le Mur, marque essentielle de l'Homme sur la Terre](#) », *Cafés géo*, Lettres de Cassandre, 20 janvier 2009.
- Gilles Fumey, « [A bas les murs !](#) », *Cafés géo*, Brèves de comptoir, 4 février 2008.
- La note de lecture de Jean-Philippe Raud Dugal sur l'ouvrage *Des murs entre les hommes* (Alexandra Novosseloff et Franck Neisse, La Documentation française, Paris, 2007).